



Contribution du Groupe « Abus sexuels dans l'Église » en vue du Synode sur la Synodalité

Ensemble, prévenir et lutter contre les abus dans nos mouvements, communautés et paroisses.

Présentation le 1^{er} mars 2022



INTRODUCTION

Dire notre expérience synodale

Collectivement, nous reconnaissons avoir vécu des échanges mensuels, riches, stimulants, en vérité dont nous ressortons grandis humainement.

Dans le partage d'expériences, de pratiques et d'outils, nous avons également pris conscience de nos lacunes en matière de lutte contre les abus.

Comprendre les contours de notre sujet

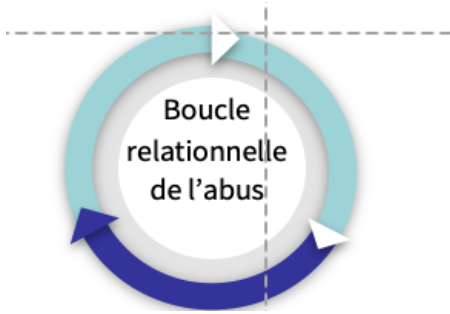
La CIASE définit les « abus sexuels » comme « **toute agression, exploitation ou atteinte sexuelle, sous quelle que forme que ce soit** ».

Cependant, nos réflexions nous ont amenés à élargir ce travail aux mécanismes relationnels qui conduisent aussi aux formes d'abus de pouvoir et de conscience, qui conduisent aux abus sexuels.

1. Comprendre le mécanisme des abus

Emprise et abus : quelques points de repère

L'emprise et l'abus se nouent à l'intérieur d'une relation : abuseur – victime.



Les étapes du processus de l'abus

Étape 1 : De l'accroche de l'abuseur au premier jalon de l'emprise vers la victime

Étape 2 : De la mise sous dépendance à la perte de liberté

Étape 3 : De la perte de liberté à l'emprise totale

Étape 4 : Emprise totale et abus physiques (agression sexuelle, coups, violence...)



2. La matrice des bonnes pratiques

3 Attention aux personnes	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les signaux qui peuvent alerter 	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir la parole des victimes Protéger et soutenir les victimes 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la circulation de la parole de tous Mettre en place des instances de parole dédiées aux jeunes 	
	2 Diffusion d'une culture	<ul style="list-style-type: none"> Poser les interdits Créer une charte relationnelle et comportementale Former les jeunes & adultes (EARS) 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les lieux et les activités 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture synodale de coopération Evaluer nos modes de relations
	1 Choix de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Définir des critères de recrutement et de suivi Inscrire la prévention dans la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer l'obligation de signalement Mettre en place une cellule d'alerte 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un Observatoire et mutualiser les pratiques
	Prévenir	Signaler / Mobiliser	Relire / Évaluer	

3. 7 propositions concrètes

PROPOSITION 1 : Adopter une posture et un langage

- ⇒ Sortir du silence : chaque évêque doit s'assurer d'une réponse à une éventuelle victime sous 3 mois.
- ⇒ Adopter un langage simple sur les questions de prévention et d'abus, accessible et sans ambiguïté, aussi bien dans nos publications que dans nos interventions publiques.
- ⇒ Mettre en place des commissions de rédaction mixtes (hommes, femmes, clercs, laïcs) et assurer la même complémentarité dans les interventions publiques.

PROPOSITION 2 : Consolider la vie fraternelle prêtres – laïcs

- ⇒ Dès le séminaire, former à une vie fraternelle prêtres - laïcs. Rapprocher sacerdoce baptismal et sacerdoce ministériel.
- ⇒ Déployer une vie communautaire sous différentes formes pour favoriser l'ajustement des relations avec tous, et rompre l'isolement.
- ⇒ Encourager les missions menées conjointement avec les laïcs.

PROPOSITION 3 : Développer une culture synodale

- ⇒ Partager les responsabilités sans élitisme en fonction des dons, talents et compétences.
- ⇒ Être clair dans les paroisses et mouvements sur les responsabilités de chacun dans les processus de délibération et d'arbitrage.
- ⇒ Le processus de décision est fondé sur une confrontation des points de vue, qui ne craint pas de voir apparaître des désaccords.

PROPOSITION 4 : Mutualiser les observatoires des situations d'abus

- ⇒ Créer et mutualiser des observatoires tripartites : mouvements, congrégations, diocèses pour recenser les situations d'abus, les relire, les analyser et actualiser les pratiques de prévention.
- ⇒ Évaluer régulièrement l'efficacité des mécanismes de prévention.

PROPOSITION 5 : Former à la posture éducative

- ⇒ Travailler sur les postures éducatives ajustées en proposant des temps de formation spécifique à destination de tous les éducateurs, clercs et laïcs.
- ⇒ Former mouvements, communautés et paroisses aux questions de vie affective et sexuelle et parler explicitement des déviances.

PROPOSITION 6 : Identifier les processus d'emprise et former aux critères d'une relation ajustée

- ⇒ Former les éducateurs (laïcs et prêtres) à l'identification des processus d'emprise et d'abus.
- ⇒ Former aux critères d'une relation ajustée dans les parcours de formation initiale et continue des clercs et des laïcs.

PROPOSITION 7 : Systématiser les lieux de parole

« Le silence de notre société sur les émotions érotiques entre adultes et enfants ne contribue pas seulement à précipiter les personnalités les plus fragiles vers des comportements délictueux. Il contraint également les victimes au mutisme faute d'un interlocuteur pour les écouter et les croire. Moins une institution évoque l'existence de ces désirs et plus il est difficile de parler de leur réalisation lorsqu'elle se produit... puisqu'ils sont censés ne pas exister. C'est parce qu'on a longtemps considéré comme « inimaginables » les élans pédophiles d'éducateurs dévoués que leurs agissements délictueux ont été possibles.

Toutes les catégories de personnel travaillant dans des institutions accueillant des mineurs devraient donc bénéficier d'une information sur l'existence possible d'émotions érotiques entre adultes et enfants, en insistant sur le fait qu'il n'y a pas de règle en la matière et que ceux qui n'en ressentent jamais ne sont pas non plus anormaux ! » Serge Tisseron « Vérités et mensonges sur nos émotions »

- ⇒ Systématiser les pratiques d'écoute et d'échanges hors cadre hiérarchique, pour permettre à chacun de nommer ce qu'il vit intimement dans le cadre de ses activités d'animation ou de présence aux enfants et aux jeunes (cf. Tisseron).
- ⇒ Proposer un numéro vert dédié à l'écoute, spécialement ouvert aux acteurs éducatifs.
- ⇒ Proposer des espaces de relecture de pratiques et de supervision pour les éducateurs (prêtres et laïcs).

RAPPEL DE NOS 7 PROPOSITIONS

1. Adopter une posture et un langage clairs
2. Consolider la vie fraternelle prêtres - laïcs
3. Développer une culture synodale
4. Mutualiser les observatoires des abus
5. Former à la posture éducative
6. Identifier les processus d'emprise et former aux critères d'une relation ajustée
7. Systématiser les lieux de parole